



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

PAS DE PROJET POUR LA RENTRÉE ? CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE



Si vous avez votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel, mais que
**vous n'avez pas
de perspective d'emploi**

Si vous avez votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel, mais que
**vous n'avez pas de solution
de poursuite d'études**

Si vous n'avez pas
votre **diplôme**,
CAP ou baccalauréat
professionnel

*Vous avez le droit de vous
réinscrire dans votre lycée pour
préparer à nouveau votre diplôme.*



UNE SOLUTION vous est proposée à la rentrée

✓ Vous conservez votre
statut d'élève **4 mois
maximum** (jusqu'au
31 décembre 2025).

✓ Vous pouvez formuler
une demande de
bourse scolaire
(jusqu'au 16 octobre
2025).

✓ Vous bénéficiez d'un
**accompagnement
personnalisé** (par des
professeurs, en lien avec
la mission locale et les
partenaires économiques
du territoire).

**LYCÉE PRO
PLUS PROCHE
DE MON
AVENIR**

Appelez-nous
au
ou envoyez un mail
à

POUR EN
SAVOIR PLUS

